

Le Thou, le 19 mai 2020

CONVOCAATION

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la **SALLE DES FETES** le :

Jeuudi 28 mai 2020 à **20h30**



Le maire sortant
Christian BRUNIER

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pour assurer la tenue de la réunion du Conseil municipal dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion se déroulera avec un public composé de 10 personnes maximum autorisées à y assister.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter (pouvoir ci-joint).
Exceptionnellement, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs ; Le quorum est porté au tiers des **membres présents**.

ORDRE DU JOUR:

- 1- Installation du Conseil Municipal
 - 2- Election du Maire
 - 3- Détermination du nombre d'adjoints
 - 4- Election des adjoints
 - 5- Détermination du nombre de conseillers délégués
 - 6- Création des commissions communales et désignation de leurs membres
 - 7- Désignation des représentants communaux au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)
 - 8- Désignation des représentants communaux aux différents syndicats
 - Eaux 17
 - SOLURIS
 - Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER)
 - Syndicat Départemental de la Voirie
 - Syndicat mixte de la Charente aval
 - 9- Désignation de représentants communaux aux associations
 - Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes
 - Vacances Loisirs Le Thou – Landrais
 - Accorderie
 - Restauration scolaire
 - 10- Personnel communal
 - Création de poste et modification du tableau des effectifs
 - 11- Finances
 - Décision modificative
- Informations et questions diverses